



Pour nous contacter

Internet : www.ca-els.com
 Téléphone : 0 970 808 974 (non surtaxé)
 Courrier : CA Titres - Epargne salariale
 TSA 50006 - 41975 Blois Cedex 9

Votre n° de compte : 115418714
 Votre mot de passe : déjà transmis
 Mot de passe oublié ? Identifiez-vous avec votre
 n° de compte sur www.ca-els.com

SD : 86601735772162H



CAROLINE TRUEL
 MAS DU MUSCAT
 46320 LIVERNON

LA POSTE

2135 3 ▲

ORG0812 - 943085 - RDC/I

Brunoy, le 04/02/2026

Synthèse de votre épargne sur la période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Madame,
 je vous prie de trouver la synthèse de votre épargne salariale et retraite.

Montant détenu sur vos dispositifs d'épargne dans l'entreprise (montant brut) : 15 076,16 €

Epargne salariale
 PEI

5 027,06 €

Epargne Retraite Collective
 PER COL-I

10 049,10 €

Récapitulatif des principales opérations sur votre compte :

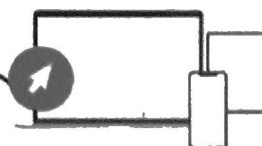
Les versements de votre entreprise	11 304,00 €
Vos versements personnels	3 762,98 €
Vos remboursements	0,00 €



Regroupez toute votre épargne salariale
 et votre épargne retraite.

- Vous avez plusieurs comptes issus d'anciens employeurs gérés par CA Titres ou d'autres établissements ? Bonne nouvelle, vous pouvez les regrouper sur vos dispositifs actuels !
- Vous pouvez aussi regrouper tous vos contrats d'épargne retraite collectifs ou individuels (PERP, Article 83, PER Individuel, Madelin, PREFON, COREM, RH, etc.) sur votre PER COL ou PER COL-I (si le dispositif est ouvert dans votre entreprise).

Connectez-vous sur votre espace personnel,
 rubrique Agir sur mon épargne > Regrouper mon épargne



Votre épargne salariale PEI

Support de placement	Prix unitaire / Valeur liquidative	Quantité	Montant brut	Dont montant brut disponible
FERME CADIERGUES / PEI				
CA BRIO TRESORERIE	34,4590 €	145,8853	5 027,06 €	0,00 €
			5 027,06 €	0,00 €

Votre épargne retraite PER COL-I

Support de placement	Prix unitaire / Valeur liquidative	Quantité	Montant brut	Dont montant brut disponible
FERME CADIERGUES / PER COL-I / Versement Volontaire Déductible				
CA BRIO TRESORERIE	34,4590 €	72,7969	2 508,51 €	0,00 €
			2 508,51 €	0,00 €
FERME CADIERGUES / PER COL-I / Epargne Salariale				
CA BRIO TRESORERIE	34,4590 €	218,8280	7 540,59 €	0,00 €
			7 540,59 €	0,00 €

■ Tableau de restitution des frais de votre PEI / PER COL-I à votre charge en tant que titulaire¹

Frais sur versement

Versements personnels déductibles dans votre PER COL

En euros

5,02 €

Informations complémentaires sur votre compte

■ Les contributions de votre entreprise (montant brut)

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Abondement brut acquis : tout abondement

11 304,00 €

Versements pour le PEE (et PEI, PEG, etc..)

5 024,00 €

Informations complémentaires sur votre PER COL-I

■ Situation détaillée de vos droits en cours de constitution² (montant brut)

Détail de vos opérations par compartiment d'épargne

Du 01/01/2025
au 31/12/2025³

Depuis l'ouverture
du plan³

ÉPARGNE SALARIALE

Versements de l'entreprise

7 536,00 €

7 536,00 €

VERSEMENTS PERSONNELS

Versements personnels avec déduction fiscale à l'entrée

2 512,00 €

2 512,00 €

10 048,00 €

10 048,00 €

■ Valeur de transfert de votre PER COL-I au 31/12/2025 : 10 049,10 €

Vous pouvez demander le transfert de votre PER COL-I vers un autre plan d'épargne retraite, avant le départ de l'entreprise et dans la limite d'un transfert tous les 3 ans (article L224-18 du CMF). Cette opération est facturée selon les conditions tarifaires en vigueur dans votre entreprise¹.

Dès lors que vous ne faites plus partie des effectifs de votre entreprise, celle-ci ne prend plus en charge les Frais de Tenue de Compte annuels. Ils sont alors prélevés directement sur vos avoirs. Cette mesure est prévue par l'article R3332-17 du Code du Travail. Vous pouvez consulter la grille tarifaire sur internet www.ca-els.com

Je vous remercie pour la confiance que vous nous accordez.

Bien à vous.

Votre teneur de compte en épargne salariale.

¹ Les conditions tarifaires des opérations à votre charge sont consultables dans votre espace personnel du site, rubrique Mon profil > Documentation

² Point d'attention particulier pour les personnes âgées de 45 ans et plus conformément à la réglementation en vigueur (article L 3334-11 du Code du travail), votre PERCO doit disposer d'un mécanisme de désensibilisation visant à réduire progressivement les risques financiers pesant sur la valeur de votre épargne. Pour en savoir plus sur cette option de sécurisation, reportez-vous au règlement du PERCO de votre entreprise.

³ le détail des années sur chacun de vos précédents relevés annuels, dans la rubrique Mon journal > Documents > Relevés de compte.